

Séjour des jeunes à Buchloe du samedi 04 au vendredi 10 juillet 2026
Prix du séjour : 320,00 € ⁽¹⁾ + 9,00 € d'adhésion à Cesson Sans Frontières

(1) Tarif dégressif à partir du 2^{ème} enfant (290,00 € par enfant)

Pour tout renseignement : Christel - 06 72 22 39 87 (en priorité) ou c.croisiard@gmail.com
 Véronique HENRY - verohenry1970@gmail.com ou 06 63 72 11 46

Une réunion de préparation / information aura lieu seconde quinzaine de juin (date à confirmer)



Pour partir, votre enfant doit obligatoirement avoir une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte nationale d'identité ou carte de séjour) et une Carte Européenne d'Assurance Maladie (à demander à votre Caisse de Sécurité Sociale).

BULLETIN D'INSCRIPTION (1 bulletin par enfant, merci d'écrire lisiblement ☺)

Notre enfant (nom/prénom) : Né.e le : Classe :

Adresse : CP/Ville :

Portables responsables légaux :

E-mails responsables légaux :

Portable jeune : E-mail jeune :

Le numéro de portable indiqué doit être valide à l'international

Nom de son correspondant s'il en a déjà un :

En parallèle de votre mail, merci de nous adresser un dossier contenant :

- * **Une lettre de présentation en allemand et une photo récente** (même si votre enfant a déjà un correspondant)
- * **Un chèque** de 9,00 € pour l'adhésion à l'association Cesson sans Frontières
- * **Un chèque** d'acompte de 120,00 € (le solde du voyage sera à régler lors de la réunion d'information avant le départ)
- * **Le contrat de comportement signé**
- * **L'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs (Cerfa 15646)**

*Courrier à adresser à : Christel Croisiard - 9 bis rue Paul Valéry - Appt 205 - 77 000 MELUN
 Ou dossier par mail à c.croisiard@gmail.com avec deux virements (je vous enverrai le RIB), merci*

Les chèques devront être libellés à l'ordre de Cesson Sans Frontières.

En cas de désistement (sauf sur présentation d'un certificat médical ou décès d'un proche), l'acompte reste acquis.

AUTORISATION PARENTALE

M. ou Mme autorise les responsables du voyage à prendre, le cas échéant, toute mesure médico-chirurgicale rendue nécessaire par l'état de santé de pendant les activités placées sous la responsabilité de Cesson Sans Frontières lors du voyage à Buchloe du 04 au 10 juillet 2026.

J'autorise Cesson sans Frontières à diffuser des photos ou vidéos sur lesquelles mon enfant apparaît (uniquement au sein de l'association ou des canaux de communication des communes de Cesson et Vert-Saint-Denis) OUI NON

Contre-indication ou spécification alimentaire :

Votre enfant a-t-il une allergie / suit-il un traitement ?

(nous vous rappelons que si votre enfant suit un traitement, il doit obligatoirement partir avec une ordonnance à jour).

N° de tél. à joindre en cas d'urgence (indiquer le lien de parenté ou autre) :

Date : / / 2026

Signature